

Politique environnementale



TRED'SI INC.

« Offrir aux utilisateurs de bois traité une solution saine de disposition de bois traités ainsi qu'une alternative d'utilisation de produits recyclés. »

Compagnie à vocation environnementale dédiée à la récupération et du recyclage de bois traités, *Tred'si* connaît l'importance de poser des gestes concrets pour protéger l'environnement.

Notre politique environnementale se veut donc le reflet de nos engagements dans la voie de l'amélioration continue en matière de gestion « environnementalement » responsable, notamment par les actions suivantes :

- Respecter les lois et règlements en tant que niveau minimal de rendement ;
- Maintenir et mettre à jour la Charte de développement durable ;
- Optimiser les pratiques de gestion responsable (certificats de disposition, données de récupération, recyclage et valorisation) ;
- Être proactive dans le développement de produits issus du recyclage et de la valorisation du bois ;
- Maintenir une gestion efficace des eaux et des sols ;
- Examen et avancement du rendement environnemental (qualité de l'air, bruit, émissions de GES) ;
- Communiquer les buts et objectifs du volet environnemental de l'entreprise à tous les membres du personnel, ainsi qu'aux clients, investisseurs et autres parties prenantes externes (incorporation au manuel des employés, communication directe) ;
- Éduquer, former et outiller les membres du personnel au sujet des effets environnementaux de nos activités ;

« CONTOURNER LES BOIS TRAITÉS DE L'ENFOUISSEMENT ET METTRE EN ŒUVRE LES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION. »

Adoptée et entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017

Mohika Tremblay, D.G.
Tred'si inc.

